



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97  
TVA :

## SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2012

La séance est ouverte par le président Michel BAUDINE à 19.35Hr.

**Présents:** Michel BAUDINE; René DEPAYE; Jackie PLATEAU (f.f.); Alexandre BAIOCCHI; Philippe REES; Christian DENIS.

**Excusés:** André DUBUISSON; Jean-Claude DUBUISSON; Maurice ROSA; Jules HENNAUT.

Le P.V. de la réunion du 13 janvier 2012 est approuvé moyennant un addendum concernant un document complété par le président et le vice-président renvoyé à l' URSTBF.

**1. Permanences:** Voir annexe A.

### **2. Secrétariat:**

a. Préparation à l' assemblée générale: Pour rappel, celle-ci se déroulera le 8 avril 2012 de 09Hr à 12Hr au centre omnisports de Flawinne, situé 11A rue Camille Charlier.

Il est à remarquer que les candidatures pour un poste au sein du conseil d'administration seront clôturées à la date du 23 mars 2012. A ce jour, seule la candidature de notre trésorier f.f. Jackie PLATEAU a été introduite; elle sera soumise officiellement aux votes des membres présents à l' A.G. le 08 avril prochain.

Une fois encore, l'ensemble du conseil d'administration regrette le manque de volontaires disposés à assumer quelques tâches au bénéfice de leurs camarades de club; fort heureusement, au cours de ces dernières semaines, quelques bonnes volontés se sont présentées pour assumer de temps à autre la permanence de la cafétéria.

b. Une mise à jour du R.O.I. est indispensable concernant l'emploi de certains types d'armes dans les stands militaires; dans cette optique, une entrevue avec le commandant du 8 C.R.I. à Belgrade sera sollicitée dans les prochains jours afin de mettre en concordance notre R.O.I. avec les règlements militaires en vigueur.

c. Contrôle de la pratique du tir: Un nouveau document émanant du service "armes" du gouvernement provincial dénommé "Attestation confirmant la régularité du tir récréatif" sera dorénavant en application; Il vise à s'assurer de la pratique régulière du tir par les personnes inscrites au C.T.N. ne disposant pas d'une L.T.S. et ceci par catégorie d'arme. Le président donnera un complément d'information lors de l'A.G.

d. Convention de volontariat: Les formulaires ont été distribués aux membres du comité concernant les frais supportés par leurs charges.

e. Divers: Points discutés mais ne figurant pas à l'ordre du jour de la réunion.

(1) Un montant de +/- 600€ sera consacré à l'achat d'une imprimante laser couleur et matériel correspondant; cet achat sera porté au patrimoine du club.

(2) André Dubuisson étant absent pour raison médicale, il lui sera cependant demandé de suivre le dossier d'appellation royale de notre club.

### **3. Trésorerie:**

a. Jackie PLATEAU présente au comité le bilan arrêté au 31 décembre pour l'année 2011. Il sera par conséquent mis à la disposition des vérificateurs aux comptes le 18 février 2012.



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97  
TVA :

b. Situation des comptes le 17 février 2012:

	Compte vue	Compte épargne	Compte titre	Totaux
Crédit agricole	59.747,70 €	45.424,83 €	50.000,00 €	155.172,53 €
Dexia	5.243,76 €	641,59 €		5.885,35 €
Totaux	64.991,46 €	46.066,42 €	50.000,00 €	161.057,88 €

c. Lettre dénonciation - dossier TVA:

A la majorité des membres présents, le club souscrit à la proposition de l'administration de la TVA telle qu'elle avait été formulée à notre ancien trésorier, Emmanuel SACRE de rester sous le régime de non-assujetti. Toutefois, André DUBUISSON (absent) a mandaté le président Michel BAUDINE afin de marquer son désaccord avec cette proposition.

d. Affaire DUBOIS - Remboursement:

Le président fait remarquer que les sommes que nous récupérons dans cette affaire, semblent excessivement grevées par les honoraires de l'avocat Thierry BRAIBANT. Michel BAUDINE se propose d'étudier si la poursuite de la collaboration avec cet avocat s'avère finalement favorable pour le club.

e. Accès aux documents comptables et administratifs:

L'origine de la dénonciation à la TVA met en évidence un manque de confidentialité de ces documents; par conséquent, les mesures seront prises afin que dorénavant ceux-ci ne puissent être consultés que par les personnes concernées par leur gestion. Toutes demandes de documents devront être adressées à un membre du bureau.

#### **4. Travaux:**

a. Pare-balles du stand 5: Il s'agit d'une priorité car leur réfection concerne directement la sécurité; le début des travaux est prévu le 5 mars prochain. Il y a lieu également d'envisager certains travaux à l'intérieur du stand (démontage de planches en mauvais état...) qui peuvent s'avérer dangereuses pour les tireurs se rendant aux cibles.

b. Protection ciblée Pinball: Il s'avère indispensable de modifier l'emplacement des tireurs et d'installer de nouveaux pare-balles au stand 4 pour cette discipline afin d'améliorer la protection du pas de tir. L'investissement à envisager serait de +/- 2000 à 2.500 €

c. Projet d'accès PMR: Notre club compte plusieurs membres à mobilité réduite éprouvant des difficultés à accéder à certaines installations particulièrement lorsque le temps est peu clément; c'est une source potentielle d'accident.

Nous avons enfin la possibilité de financer des travaux visant à faciliter et à sécuriser l'accès à certains stands en particulier, l'entrée principale vers la cafétéria et les stands 3 et 4 ainsi que les stands 5 (BALBEUR) et 6 (à air).

Ces travaux d'un montant total de +/- 9000 € subsidiés à concurrence de 4.500 € seront réalisés par la firme ARTIFAST à qui le marché a été attribué.

d. Bute de sable couloir A stand 5: Le président demande que les tireurs du couloir A de ce stand procèdent de temps à autre à un retournement du sable aux endroits atteints par les projectiles afin d'éviter un amas de résidus sur une surface trop compacte.

e. Le contrôle des extincteurs a été réalisé.

f. Stand à air 6:

Il s'est avéré indispensable d'envisager l'achat d'un nouveau système de chauffage pour ce stand dans la mesure où l'ancien est trop énergivore pour un rendement faible. Un premier



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**

Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97  
TVA :

projet de type radiant a été étudié mais abandonné vu les difficultés techniques et son prix; le CTN opte finalement pour un convecteur moderne qui sera installé début mars par la firme VAN MARCKE pour un coût de +/- 2000 €.

Philippe REES fait remarquer que certains moteurs de cibles présentent des faiblesses ; René DEPAYE qui connaît le matériel s'est proposé pour le vérifier. Un nouveau système de ciblerie peut être étudié dans le futur mais semble actuellement beaucoup trop coûteux et compliqué à installer.

Le président s'est proposé pour assurer dans l'immédiat le remplissage des bouteilles d'air comprimé.

### **5. Accès aux installations:**

**a. Accès des non-membres:** Le problème se pose lorsque des personnes ne possédant pas de carte de membre pénètrent dans nos installations en l'occurrence, la cafétéria; elles peuvent être des parents, connaissances ou des gens souhaitant recevoir des renseignements en vue d'une inscription...Elles ne sont forcément pas enregistrables et leur présence peut être sujette à caution. René DEPAYE propose d'acquérir un lecteur de carte d'identité qui serait connecté à l'ordinateur dans le but de garder une trace de ces visites; il se propose d'étudier le problème.

**b. Accueil des examens gouverneur et LTS:** Le conseil d'administration a décidé de ne plus offrir ses installations pour le passage de ces examens. Le président adressera une lettre dans ce sens à l' URSTBF.

**6. Concours:** Le programme des concours a été communiqué précédemment et est tenu à jour sur notre site internet.

Parallèlement, le CTN a fait l'objet de deux demandes:

a. L'équipe nationale militaire souhaite comme l'année dernière utiliser nos installations durant trois périodes de deux jours pour l'entraînement de leurs compétiteurs à l'arme de poing. Nous leur communiquerons nos dates disponibles. Alexandre BAIOCCHI se chargera de maintenir le contact avec le responsable de l'équipe.

b. Une compétition internationale sous l'égide de la Banque nationale aura lieu en octobre 2013; nous avons été sollicités pour le prêt de nos installations ainsi que pour une part de l'organisation; une confirmation nous est demandée pour fin mars mais nous devons évaluer le coût d'une telle prestation. Le Président demandera par courrier des renseignements supplémentaires.

**7. Site internet:** Mis à jour.

### **8; Nombre de membres au CTN en 2012:**

a. A la date du 17 février, 475 membres sont en règle de cotisation. 38 sont en régularisation.

**Remarque:** Christian DENIS rappelle que parmi ces 38 personnes "en régularisation" certaines se sont présentées au permanencier pour se rendre sur un stand; bien entendu, leur carte est "badgée" rouge ce qui leur interdit ipso facto d'utiliser nos installations. Par dilettantisme, ces personnes n'ont pas rempli leurs obligations et ce n'est pas la responsabilité du permanencier de leur accorder une quelconque autorisation; d'autant plus que la plupart du temps, ces personnes lui sont inconnues! Cette situation a été quelquefois à l'origine d'incidents désagréables dont les visiteurs sont seuls responsables. René DEPAYE propose d'envoyer un courrier à ces "candidats" membres afin de leur rafraîchir la mémoire. Perte de temps et d'argent!

**Prochaine réunion: Le 23 mars 19.30Hr**



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97  
TVA :

**Annexe A: Liste de permanence Février- Mars - Avril 2012**

MERCREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
22 Fev		25 Fev		26 Fev	DENIS MARCHAND
29 Fev	HENNAUT	03 Mar		04 Mar	
07 Mar	DEPAYE	10 Mar		11 Mar	
14 Mar	VERBELEN	17 Mar		18 Mar	BAIOCCHI
21 Mar	ROLAND	24 Mar		25 Mar	DENIS MARCHAND
28 Mar	HENNAUT	31 Mar		01 Avr	
04 Avr		07 Avr		08 Avr	A.G. du CTN
11 Avr		14 Avr		15 Avr	

**Annexe B: Liste des nouveaux membres:**

N°membre	Nom, prénom	Statut
2640	LANGUE Frédéric	MP
2641	DENECKER Michael	MP
2642	PIRSON Andy	MP
2643	MELON Marie	MP
2644	REMY Julien	MP
2645	DRAYE Bernard	MA
2646	RODRIGUEZ David	MP
2647	VANDRAYE Guy	MA
2648	VABDRAYE Sébastien	Masju1
2649	ROUCHET Benoît	MP
2650	GÜSEVER Murat	MP
2651	HICORNE Sébastien	MP
2652	KUPPER Maxime	ju2
2653	FEROOZ Kevin	MP

Michel BAUDINE  
Président